

ANNEXE COMPTABLE

INTRODUCTION

Description générale de l'entité

- Dénomination : UNE ECOLE A BODH GAYA (BIHAR INDE)
- Adresse du siège social :
15, Parc de Diane
Chez Monsieur Michel DREUX
78350 JOUY-EN-JOSAS
- Enregistrement au greffe des associations (RNA)
n° RNA W784002241
Date de création 06/05/2003
Date de publication au journal officiel 14/06/2003
- Compte bancaire
TITULAIRE DU COMPTE : UNE ECOLE A BODH GAYA
IBAN – Identifiant international de compte : FR23 2004 1010 1248 4883 1J03 379
BIC – Identifiant international de l'établissement : PSSTFRPPSCE
DOMICILIATION: LA BANQUE POSTALE
CENTRE FINANCIER DE LA SOURCE
45900 LA SOURCE

Description de l'objet social de l'entité

- Objet statutaire :
Cette association a pour objet de financer des écoles (formation et salaires des maîtres, repas, suivi médical, fonctionnement, entretien, etc...), réservées aux enfants socialement et économiquement défavorisés des environs de Bodh Gaya (Bihar, Inde).
Elle a aussi pour objet de venir en aide à la population socialement et économiquement défavorisée des environs de Bodh Gaya.
Le financement se fera par le parrainage des enfants et les dons des bienfaiteurs.

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

- Lieu d'exercice des activités :
TARA HELPING EDUCATION SOCIETY (THES)
Village Pathra
BODHGAYA 824231
DISTRICT GAYA, BIHAR
INDE
- Activités exercées (à titre permanent, occasionnel) :
« Une école à Bodh Gaya » est une petite association basée sur le parrainage qui permet à des enfants très défavorisés du nord-est de l'Inde d'avoir accès à l'éducation,

Une École à Bodh Gaya – Exercice 2020

à un repas par jour et à un suivi médical. En outre, elle offre des soins gratuits à la population misérable des villages environnants, et propose une formation à la couture très demandée par les femmes des villages voisins.

- Modalité d'exercice (bénéficiaires des opérations, prix pratiqués...) :

Les principaux bénéficiaires sont les enfants scolarisés à l'école (environ 300 enfants). La scolarité, l'uniforme et le repas quotidien sont gratuits.

Les habitants des villages environnants bénéficient de l'accès gratuit au dispensaire (plus de cinquante consultations par jour).

Les femmes bénéficient de formations gratuites de couturière couronnées par un diplôme.

Description des moyens mis en œuvre

- Les locaux et le matériel informatique employés pour la gestion est mis gratuitement à disposition par les bénévoles en charge de la gestion.
- L'activité est entièrement exercée par des bénévoles. L'association n'emploie aucun personnel rémunéré.

Faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

- Sans objet

INFORMATION AU TITRE DES PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

- L'association établit une comptabilité de trésorerie.
- L'association possède un compte courant à La Banque Postale.
- L'association ne gère pas de caisse (espèces).
- Les comptes annuels sont établis selon le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général et le règlement N° 2020-08 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- Les principes généraux suivants ont été appliqués :
 - Image fidèle, - Sincérité, - Régularité, - Prudence - Prééminence de la réalité sur l'apparence, - Indépendance des exercices, - Continuité de l'exploitation.
- Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Dates et conventions concernant l'exercice courant

L'exercice courant commence le 1^{er} janvier de l'année et se termine le 31 décembre de la même année.

Ne sont pas intégrés au résultat à l'exercice :

- Les dons en chèques reçus à la fin de l'exercice précédent, mais qui ont été encaissés lors de l'exercice courant. En effets ces dons sont susceptibles d'avoir fait l'objet de reçus destinés aux donateurs au titre de l'exercice précédent.

Sont intégrés à l'exercice :

- Tous les autres mouvements enregistrés sur le compte courant de l'association.

Une École à Bodh Gaya – Exercice 2020

- Les dons en chèques reçus à la fin de l'exercice courant, mais qui ont été encaissés lors de l'exercice suivant. En effets ces dons sont susceptibles de faire l'objet de reçus destinés aux donateurs au titre de l'exercice courant.

INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

Actif immobilisé : Il n'existe pas d'actif immobilisé.

Disponibilités – Compte Courant Postal :

512A Compte Courant Postal 49 552,26 €

- le solde comptabilisé au 31/12/2020 correspond au solde du compte courant postal au 31/12/2020 (48 552,26 €) auquel est ajouté le montant des dons (chèques) datés de décembre 2020, encaissés en 2021 (1000,00€) conformément aux « Dates et conventions concernant l'exercice courant » explicité plus haut.

Fonds propres :

890 Bilan d'ouverture 31 144,71 €

- le bilan d'ouverture correspond au solde du compte courant postal au 31/12/2019 (30 309,71€) auquel est ajouté le montant des dons (chèques) datés de décembre 2019, encaissés en 2020 (835,00€) conformément aux « Dates et conventions concernant l'exercice courant » explicité plus haut.

| | | |
|---|---|--------------------|
| A | solde relevés La Banque Postale au 31/12/2019 | 30 309,71 € |
| B | solde relevés La Banque Postale au 31/12/2020 | 48 552,26 € |
| C | Balance relevés La Banque Postale (B - A) | 18 242,55 € |
| | | |
| D | Chèques datés de décembre 2019 encaissés en 2020 (à exclure du résultat) | 835,00 € |
| E | Chèques datés de décembre 2020 encaissés en 2021 (à inclure dans le résultat) | 1 000,00 € |
| | | |
| F | solde comptabilisé au 31/12/2019 (A + D) | 31 144,71 € |
| G | solde comptabilisé au 31/12/2020 (B + E) | 49 552,26 € |
| H | résultat comptabilisé (G – F) | 18 407,55 € |

État des échéances des dettes et des créances à la clôture de l'exercice :

Il n'existe pas de dettes et de créances

AUTRES INFORMATIONS

Méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

Le montant des rémunérations versées aux dirigeants.

Les dirigeants ne reçoivent aucune rémunération.

Les frais de déplacement en Inde sont pris entièrement en charge par les individus (dirigeants ou bénévoles) lors de leur séjour sur le site de l'école en Inde.

Honoraires du commissaire aux comptes

sans objet

Charges et produits exceptionnels

En 2020, un don exceptionnel de 11 248€ a été reçu de l'association « SCHOOL DE TARA ».

Compte de résultat et Bilan

Compte de résultat – Exercice 2020

| Charges | | Produits | | |
|----------------------|-----------------------------------|--------------------|--|-------------|
| 6064 | Fournitures administratives | 79,98 € | 754110 Dons | 8 850,00 € |
| 6263 | Affranchissements, frais postaux | 563,96 € | 7541101 Don exceptionnel de School de Tara | 11 248,00 € |
| 627 | Services bancaires et assimilés | 585,30 € | 7541111 Parrainages d'enfants | 91 142,00 € |
| 628 | Divers | 3,21 € | | |
| 6573 | Versements ordinaires à THES | 84 000,00 € | | |
| 6574 | Versements supplémentaires à THES | 7 600,00 € | | |
| Total charges | | 92 832,45 € | Total produits | |
| | | | 111 240,00 € | |
| | | | Résultat de l'exercice courant (excédent) | |
| | | | 18 407,55 € | |

Bilan – Exercice 2020

| Actif | | Passif | | | |
|--------------------|-----------------------|--------------------|--|-------------------|--------------------|
| 512A | Compte courant postal | 49 552,26 € | 890 | Bilan d'ouverture | 31 144,71 € |
| Total actif | | 49 552,26 € | Résultat de l'exercice courant (excédent) | | 18 407,55 € |
| | | | Total passif | | 49 552,26 € |